

Compte Rendu CGT du CSEE région Sud du 23 septembre 2020



Informations de début de séance

Nous avons une pensée pour Gérard Espert qui, suite à un problème de santé, va être arrêté 5 semaines. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement !

Christian Roux , secrétaire suppléant, va donc assurer l'intérim durant cette période.

Motion de soutien à l'intersyndicale nationale : tous les élus PACA s'associent à la démarche pour une augmentation de la PRU de 70 euros, pour tous les salariés !

Aucune augmentation accordée depuis 10 ans malgré les efforts constants des salariés à donner le meilleur d'eux même, dans des conditions de travail de plus en plus dégradées. La CGT revendique une augmentation pour toutes et tous, quel que soit son emploi !

« À force de faire semblant de nous payer, nous allons faire semblant de travailler ! »

Informations du président

Un séminaire des managers est prévu pour évoquer la mise en place des projets de transformation des centres. Une évolution dans les modes de fonctionnement est attendue, avec des plans de développements régionaux, territoriaux et d'établissement. La pédagogie va continuer d'évoluer vers la multimodalité.

Budget 2021 : La direction souhaite un budget « le plus clair et le plus partagé possible ».

Une phrase en dit long sur l'appréciation portée sur les budgets précédents !

Alors que le plan de transformation était censé tout prévoir, chacun aura pu constater que les projets de centres sont repensés tous les 6 mois. Les besoins locaux en formation seraient enfin pris en compte, mais comment l'AFPA va-t-elle en faire la promotion et garantir de bonnes conditions de réalisation ?

Va-t-il enfin y a voir une force commerciale organisée, dimensionnée et efficace a l'AFPA ?

Promo 16-18 : Cet accompagnement des jeunes mineurs se fera dans un parcours de 4 mois, avec un objectif affiché de 70 % de solutions positives à terme (formation, emploi, apprentissage, école de la 2ème chance, EPIDE...).

320 parcours sont prévus en région pour 2020 et 2500 pour 2021.

L'accompagnement des décrocheurs scolaires serait ainsi la « route des possibles », mais pour l'AFPA, il risque de prendre le chemin de l'impossible. Pour la délégation CGT, la précipitation et la négligence avec laquelle ce projet est conduit ne constituent pas un gage de réussite, alors que les besoins sont réels et les enjeux pour l'AFPA, déterminants.

[Lire la déclaration CSEC du 30 septembre...](#)

Temporalité du parcours Afpa 16-18



Information/Consultation : projet d'externalisation de la restauration d'Avignon

Les membres du CSEE, à l'unanimité, ont refusé de traiter ce point par la lecture d'une déclaration à [lire ici...](#)

Les alertes récurrentes des élus depuis le début de l'année n'ont pas empêché la direction de continuer à bafouer le dialogue social. Ne pas envoyer les documents nécessaires à nos travaux, ou trop tardivement, est en opposition au règlement intérieur du CSEE. Une lettre d'observation a donc été adressée à l'inspection du travail pour les informer de la situation.

S'agit-il plus d'amateurisme ou de manque de considération vis-à-vis du travail demandé aux représentants du personnel ? Nous ne saurions répondre !

Fonctionnement du CSEE

FORMATION DES ÉLUS : Les dates et programmes des formations pour les membres du CSEE ont été définis.

29 octobre : Formation égalité femme homme

24 novembre : Formation lutte contre le harcèlement et les agissements sexistes.

Du 7 au 11 décembre (5 jours) : Formation Santé, Sécurité et Conditions de travail du CSE

Entre le 11 et 15 janvier (3 jours) : Formation économique des élus du CSEE

NB : 2 jours de formation seront mis en place pour les Représentants de Proximité.

À la demande de la CGT, la direction a accepté la prise en charge de la formation sur le harcèlement et les agissements sexistes et s'est engagée à y participer au niveau des équipes RH et des directions de centre. Pour la CGT, ce sujet doit être l'affaire de toutes et tous.

Informations économiques

Informations de la direction :

L'atterrissage 2020 est prévu à -20 %. Des compensations liées au confinement sont attendues des financeurs, notamment du Conseil Régional. Les estimations permettraient de ramener l'atterrissage à -14 %.

Nous sommes en attente des bons de commandes de PE pour 2021.

Pour le marché privé, il devrait y avoir un développement de l'équipe commerciale (13 salariés). M. Laurent Clemenceau est le nouveau directeur en charge de cette équipe.

CPF : Des efforts maintenus pour y être de plus en plus présents (par exemple, l'accompagnement VAE AFPA est désormais accessible par le site du CPF).

Ce n'est plus un atterrissage pour 2020, mais un crash ! Quel sera le prix à payer pour les salariés en 2021, quand l'AFPA voudra coûte que coûte atteindre un EBE à l'équilibre ?

Depuis 10 ans, nous sommes dans l'attente d'une véritable force commerciale à l'AFPA et l'espoir (fou) de pouvoir obtenir un devis en moins de 6 mois !!! Les nouveaux modes de financements spécifiques, de plus en plus complexes, demandent des équipes formées et suffisamment nombreuses. Est-ce trop demander que de pouvoir faire correctement son travail dans des conditions de travail acceptables... voir satisfaisantes, si nous voulons rester utopistes !!!

Conditions de travail et Risques psychosociaux

Informations de la direction :

Point COVID : Actuellement, les centres sont en renouvellement automatique des stocks de masques et de produits désinfectants. Il ne devrait plus y avoir de ruptures.

La CGT a relevé qu'au-delà de la quantité, des différences de qualité de masques ont été relevées dans certains centres. La protection des salariés serait-elle traitée de façon différente ?

Télétravail : Nous nous acheminons vers un modèle mixte présentiel/télétravail. « La nature de l'activité de chacun et le bon sens devraient primer pour définir l'équilibre qu'il convient ». Les élus ont demandé de clarifier les procédures pour être en télétravail, afin qu'une réponse argumentée soit toujours donnée aux salariés qui en feront la demande.

Le passage en télétravail forcé durant le COVID a été une souffrance pour certains. Actuellement, il demeure un sentiment d'iniquité chez les salariés. Certains ont eu le droit de poursuivre une partie de leur activité en télétravail, d'autres non ; certains sont dotés de matériel, mais d'autres non. Il est temps d'arrêter cette iniquité de traitement !!

Conditions de travail et Risques psychosociaux

Enquête réalisée par la commission SSCTE :

Fin juillet, une enquête a été réalisée par la commission santé, sécurité et conditions de travail du CSEE sur le télétravail confiné et les conditions de la reprise. Ce sont au total 166 réponses obtenues, chiffre satisfaisant qui légitime les résultats, malgré une période peu propice pour toucher un maximum de salariés.

On observe une bonne représentativité femme/homme et par filière métier.

Des expressions libres riches d'enseignements, qui apportent une tonalité qualitative précieuse.

Le traitement des résultats est en cours, avec une présentation en commission prévue le 13 octobre, puis lors du prochain CSEE le 21 octobre.

MERCI À TOUS LES SALARIÉS QUI ONT PARTICIPÉ À CETTE ENQUÊTE !

Les résultats seront communiqués ultérieurement et la CGT sera particulièrement vigilante sur les suites données à cette démarche.

Situation de l'emploi

Informations de la direction :

Tous les postes sont maintenus comme prévu dans le livre II. En revanche, compte tenu de l'évolution des besoins, la direction a procédé à des « ajustements »...

Organigrammes : Toujours aucun document fourni !

L'indemnité liée au télétravail confiné a été versée aux salariés fin août.

Nous remarquons surtout que des postes ont disparu d'AFPA talents ! On nous assure qu'ils vont réapparaître sous une autre forme, à un autre moment et/ou un autre lieu...

Encore un tour de passe-passe où personne n'y comprend plus rien !

Les justifications alambiquées pour expliquer le refus de transmettre les organigrammes ne tiennent plus. D'autres régions ont obtenu ces organigrammes, mais en PACA cela devient l'Arlésienne !!!! Sans doute pour dissimuler les tours de passe-passe ?

Ressources humaines

Informations de la direction :

Déprécarisation : 70 % des embauches en CDI ont concerné des salariés en CDD et en intérim.

Le catalogue de formation interne est finalisé, « mais nous n'avons plus de formateurs pour animer les sessions, c'est pour cela qu'il n'y a eu de réponse aux demandes. »

Entretiens annuels d'évaluation : La campagne devrait démarrer en fin d'année avec un formulaire support disponible sur AFPA TALENT

Il est toujours satisfaisant d'observer que des précaires accèdent à un CDI. Pour autant, ce sujet reste à l'AFPA le tonneau des Danaïdes !! Quant à la professionnalisation des salariés, notamment suite aux changements de poste, la direction continue de faire la preuve de son impéritie. C'est encore la qualité et les conditions du travail qui vont se dégrader.

Et pour les entretiens annuels... combien de salariés y croient encore ? Que ce soit sur leur réalisation ou sur leur efficacité ?

Informations de la direction :

Les Tickets restaurant seront distribués uniquement aux personnes qui en bénéficiaient avant le confinement.

Pour les autres, rien n'est prévu même s'il n'y avait pas de restauration collective proposée. Pour les personnes en télétravail, elles doivent financer elles-mêmes leurs repas, il n'y a pas de compensation prévue.

Pour en rajouter aux conditions de travail catastrophiques, la direction continue à creuser dans l'iniquité et la pingrerie. Sans compter le Code du travail et la jurisprudence qui n'ont pas du tout la même façon de cadrer les choses sur ce sujet !

La CGT ne laissera pas faire et mènera le combat dans une démarche partagée avec tous les élus

Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Les questions posées le 22 juillet par la commission, après étude du plan d'action 2019-2020, n'ont toujours pas eu de retour de la direction.

L'enjeu, simple, est pourtant de comprendre comment la direction a appliqué son propre plan national par l'étude de sa déclinaison régionale !

Ce sujet serait-il une fois de plus de l'affichage ? Certains le pensent, puisque la Cour de cassation a récemment confirmé le jugement obtenu par un collectif de salariées qui s'estimaient discriminées à l'AFPA !

Évolution du dispositif

Suite à la non-homologation du plan par le tribunal administratif, il n'y aura pas de conséquences pour les personnes déjà parties. À ce jour, 1 personne a demandé d'être réintégrée.

Le centre de Cannes ne sera pas rouvert, car le projet de transformation n'est pas remis en question par cette décision judiciaire. De nouveaux locaux dans l'IUT de Cannes sont attendus pour déployer des actions ponctuelles et installer les salariés actuels, mais le déménagement a pris du retard à cause du COVID.

Les conditions de travail des collègues de Cannes sont préoccupantes. Les préconisations sanitaires du PRA ne peuvent être respectées, la communication continue d'être insatisfaisante ou absente.

Activités sociales et culturelles

2 voyages (Cracovie et la Crête) ont été proposés. Pour le moment peu de personnes se sont positionnées. Nous attendons la fin du mois de septembre pour savoir si nous maintenons les voyages. La commission vote son accord pour la prise en charge d'une assurance COVID qui assure le remboursement du voyage à l'usager en incapacité de partir pour cause de maladie.

La commission étudie la possibilité d'un voyage en France, en cas d'annulation faute de participants.

Vote à l'unanimité pour le cadeau de fin d'année pour les agents et les enfants de moins de 12 ans, ainsi que pour l'objet de communication.



La carte "nolimit" va être distribuée à l'ensemble des salariés CDI et CDD.

Les œuvres sociales pour la rentrée scolaire sont maintenues comme chaque année.

Des chèques culture de 30 euros seront distribués à l'ensemble des salariés, selon les règles définies.

CGT du CSEE région Sud, le 23 septembre 2020

[Communiqué intersyndical du CSEE PACA](#)
[CSEE PACA du 23 septembre 2020 : déclaration](#)

Partager sur Facebook

Twitter

•
•